

2.5 Emploi salarié selon les catégories d'entreprises par zone d'emploi

En 2019, en France hors Mayotte, les entreprises des secteurs marchands hors agriculture regroupent 1,7 million d'établissements employeurs pour 15,9 millions de salariés. Beaucoup d'entreprises, le plus souvent de petite taille, ne comprennent qu'un seul établissement. D'autres, notamment les grandes entreprises et les entreprises de taille intermédiaire, sont constituées de plusieurs établissements qui peuvent être dispersés sur le territoire. L'emploi se concentre dans les grands pôles urbains : 26 **zones d'emploi** sur 305 regroupent la moitié des salariés des secteurs marchands hors agriculture.

La zone d'emploi de Paris concentre 2,8 millions d'emplois salariés marchands non agricoles dont 880 000 dans de grandes entreprises (GE). Celles-ci sont aussi très présentes dans les zones d'emploi de Lyon, Toulouse, Roissy, Versailles-Saint-Quentin, Bordeaux, Lille, Marseille et Nantes (de 174 000 salariés à Lyon à 83 000 salariés à Nantes) ► **figure 1**. Ces neuf zones d'emploi (Paris compris) regroupent 46 % des emplois des grandes entreprises. Si les GE sont essentiellement localisées dans les grands pôles urbains et économiques, elles ont souvent plusieurs établissements, qui peuvent être dispersés sur le territoire, également dans des zones éloignées des principaux pôles économiques. Elles peuvent alors avoir un poids important dans des zones d'emploi de petite taille (moins de 20 000 salariés) : leurs établissements représentent plus de 30 % de l'emploi à Chinon, Sablé-sur-Sarthe, Bagnols-sur-Cèze, Savanes, Bar-le-Duc, Gien, Étampes et Creusot-Monceau.

Les entreprises de taille intermédiaire (ETI) sont souvent présentes dans les mêmes zones

que les GE. Elles sont plus implantées dans la moitié nord du pays, notamment dans les Pays de la Loire, en Bretagne et en Normandie ainsi que dans les Hauts-de-France. À l'est, elles sont présentes autour de Strasbourg, Dijon et à l'est de Lyon ► **figure 2**. Les ETI peuvent aussi avoir un poids important dans l'emploi en dehors des grands pôles. Ainsi, elles rassemblent plus de 30 % des salariés dans une quarantaine de zones d'emploi, dont la plupart ont moins de 25 000 emplois.

Les petites et moyennes entreprises (PME) hors microentreprises ont un poids relatif important dans presque toutes les zones d'emploi. Dans les trois quarts d'entre elles, elles offrent plus de 30 % de l'emploi salarié ► **figure 3**. Dans quelques cas, elles comptent pour moins de 25 % : là où sont très présentes les grandes entreprises (Versailles-Saclay, Sablé-sur-Sarthe, Roissy, Bollène-Pierrelatte, Toulouse par exemple).

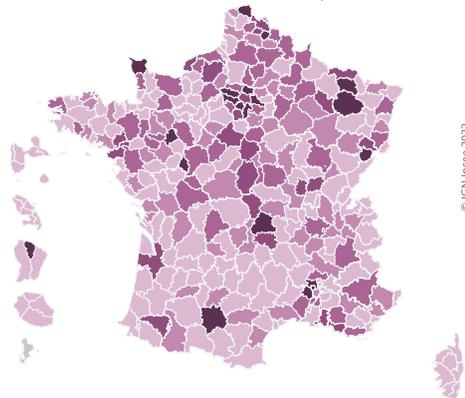
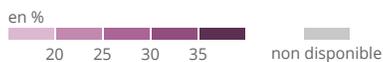
Les microentreprises (MIC) regroupent moins de 25 % de l'emploi salarié dans près des trois quarts des zones d'emploi. Leur poids est néanmoins important dans les DOM, en Corse et dans le sud de la France métropolitaine, en raison, d'une part, de la présence moins forte des ETI et des GE et, d'autre part, de l'importance du tourisme sur les zones balnéaires et dans les stations de ski ► **figure 4**. L'emploi dans les microentreprises est important aussi dans des zones rurales situées, par exemple, en Occitanie ou en Auvergne-Rhône-Alpes. Cette approche par l'emploi salarié minimise le poids réel des microentreprises dans l'économie : elle ne tient pas compte des non-salariés (chefs d'entreprise, indépendants, professions libérales, etc.) qui exercent au sein des 3,8 millions d'établissements non employeurs. ●

► Définitions

Dans cette fiche, les établissements sont rattachés à la catégorie de l'entreprise dont ils font partie et, dans chaque zone d'emploi, seul est comptabilisé l'emploi du ou des établissements implantés. **Catégories d'entreprises** : voir *Glossaire*.

La **zone d'emploi** est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main-d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts.

► 1. Part des grandes entreprises dans l'emploi marchand par zone d'emploi



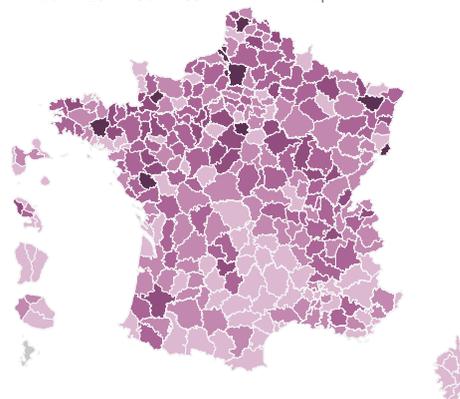
Note : dans chaque zone d'emploi, les salariés des établissements appartenant à des grandes entreprises sont pris en compte.

Lecture : dans la zone d'emploi de Toulouse, les établissements appartenant à des grandes entreprises emploient 38,7 % des salariés des secteurs marchands.

Champ : France hors Mayotte, salariés des entreprises marchandes hors agriculture, hors intérimaires.

Source : Insee, Lifi, Flores 2019.

► 2. Part des ETI dans l'emploi marchand par zone d'emploi



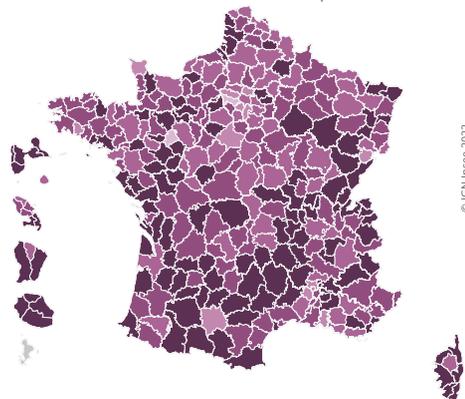
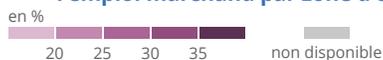
Note : dans chaque zone d'emploi, les salariés des établissements appartenant à des ETI sont pris en compte.

Lecture : dans la zone d'emploi de Toulouse, les établissements appartenant à des ETI emploient 23,6 % des salariés des secteurs marchands.

Champ : France hors Mayotte, salariés des entreprises marchandes hors agriculture, hors intérimaires.

Source : Insee, Lifi, Flores 2019.

► 3. Part des PME, hors microentreprises, dans l'emploi marchand par zone d'emploi



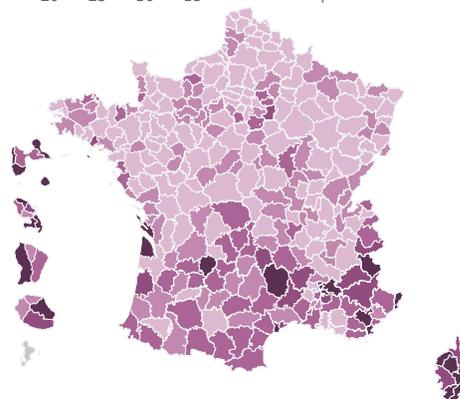
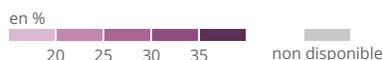
Note : dans chaque zone d'emploi, les salariés des établissements appartenant à des PME (hors microentreprises) sont pris en compte.

Lecture : dans la zone d'emploi de Toulouse, les établissements appartenant à des PME (hors microentreprises) emploient 24,2 % des salariés des secteurs marchands.

Champ : France hors Mayotte, salariés des entreprises marchandes hors agriculture, hors intérimaires.

Source : Insee, Lifi, Flores 2019.

► 4. Part des microentreprises dans l'emploi marchand par zone d'emploi



Note : dans chaque zone d'emploi, les salariés des établissements appartenant à des microentreprises sont pris en compte.

Lecture : dans la zone d'emploi de Toulouse, les établissements appartenant à des microentreprises emploient 13,5 % des salariés des secteurs marchands.

Champ : France hors Mayotte, salariés des entreprises marchandes hors agriculture, hors intérimaires.

Source : Insee, Lifi, Flores 2019.